



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) -Transcollines- tenue le 30 novembre 2022 à 9h00 dument convoquée et sous la présidence de monsieur Francis Beausoleil, à laquelle il y avait quorum et étaient présents :

Membres votants:

Monsieur Francis Beausoleil

Conseiller municipal de la Municipalité de La Pêche
Président de la RITC

Monsieur Claude Bergeron

Conseiller municipal de la municipalité de Val-des-Monts
Vice-président de la RITC

Monsieur David Gomes - Par Teams

Maire de la municipalité de Cantley
Administrateur de la RITC

Monsieur Pierre Guénard

Maire de la municipalité de Chelsea
Administrateur de la RITC

Membres non-votants :

Monsieur Benoit Gauthier - Par Teams

Représentant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
Administrateur délégué, Transports adaptés et collectifs des Collines

Madame Julie Phaneuf

Représentante d'un organisme du territoire dont la clientèle est desservie par TACC
Administrateur délégué, Transports adaptés et collectifs des Collines

Monsieur Thierry Rimbault

Représentant délégué par la MRC de Pontiac

Membres du personnel de la RITC-Transcollines- :

Monsieur Gabriel Cyr

Responsable du transport en commun

Monsieur Benoit Legros

Directeur de la planification et du développement / Directeur général adjoint

Madame Chantal Mainville

Agente de communication

Madame Geneviève Poirier

Adjointe virtuelle

Monsieur Simon Ouellet

Directeur général et secrétaire-trésorier

Madame Lorena Rivera

Responsable des finances

Madame Stéphanie Turcotte-Robertson

Responsable des services administratifs

Membres absents :

Monsieur Roger Larose

Représentant de la municipalité de Pontiac

Monsieur Ashutosh Rajekar

Représentant des usagers du transport en commun



No de résolution
ou annotation

**Ordre du jour de la séance
ordinaire du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de transport des Collines
Mercredi 30 novembre 2022 à 9h00
Salle de conférence, Transcollines
5, route Principale Ouest, La Pêche QC J0X 2W0**

- 1 Mot de bienvenue, présences, ouverture de la rencontre et constatation du quorum**
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3 Lecture, adoption des procès-verbaux des rencontres précédentes**
 - 3.1 Procès-verbal de la rencontre ordinaire du 28 septembre 2022
- 4 Mot du président et dépôt des activités**
- 5 Mot de la direction générale, dépôt des activités**
- 6 Communication et correspondance**
 - 6.1 Faits saillants de la communication
 - 6.2 Dépôt des revues médiatiques
 - 6.3 Dépôt de la correspondance
 - 6.4 Examen des requêtes et éloges au 23 novembre 2022
- 7 Suivis des comités**
 - 7.1 Comité des usagers
 - 7.2 Comité de la planification stratégique
 - 7.2.1 Rencontres avec les municipalités membres de la RITC
 - 7.3 Comité RH
 - 7.3.1 Résumé des évaluations annuelles des employés
 - 7.3.2 Évaluation de la direction générale et de la direction générale adjointe
 - 7.4 Comité budget
 - 7.4.1 Dépôt des résolutions des municipalités participantes
 - 7.4.2 Retour sur la remise en question du conseil municipal de Cantley
- 8 Transport adapté et collectif rural**
 - 8.1 Données d'utilisation au 30 septembre 2022
 - 8.2 Dépôt d'une candidature pour le poste vacant au sein du conseil
 - 8.3 Résolution de changement de mandataire et de volet de financement pour les services de transport adapté et de transport collectif rural
- 9 Transport en commun - Pontiac**
 - 9.1 Données d'utilisation de la ligne 910 au 30 septembre 2022
 - 9.2 Suivi sur le développement du service
 - 9.2.1 Retour sur les difficultés de la prestation de service
 - 9.2.2 Parrainage candidats-conducteurs CJE Pontiac
- 10 Opérations et développement de service**
 - 10.1 Données d'utilisation du réseau de transport en commun au 30 septembre 2022
 - 10.2 Suivi du redressement avec le transporteur
 - 10.3 Suivi de l'implantation SAEIV et de la billettique en ligne
 - 10.4 Transport à la demande (TAD)
 - 10.4.1 Nouveaux secteurs à desservir
 - 10.5 Navette pour le coloris automnal 2022, CCN
 - 10.6 Avis de motion RM-18, modification des règles d'utilisation des usagers
 - 10.7 Résolution de renouvellement du contrat de services informatiques - Données ouvertes et information voyageur embarquée
- 11 Finances**
 - 11.1 Liste des comptes à payer au 30 novembre 2022 et résolution d'autorisation
 - 11.2 Dépôt des tableaux des montants à recevoir des différents programmes de subvention, suivi de la reddition 2021 et des demandes de financement 2022
 - 11.3 Dépôt du rapport financier maison au 30 septembre 2022
- 12 Administration**
 - 12.1 Résolution d'adoption du calendrier des séances du conseil d'administration 2023



No de résolution
ou annotation

13 Période de questions du public

14 Varia

14.1 Visite de Victoriaville à Chelsea

15 Date et heure des prochaines rencontres

Date	Heure	Endroit
25 janvier 2023	9h00	À confirmer
29 mars 2023•	9h00	À confirmer
31 mai 2023	9h00	À confirmer
26 juillet 2023	9h00	À confirmer
27 septembre 2023••	9h00	À confirmer
29 novembre 2023	9h00	À confirmer

- Rencontre pour CA/AGA du volet adapté et volet collectif dès 13h00
- Rencontre pour le volet adapté et volet collectif à 11h00

16 Levée de l'assemblée



No de résolution
ou annotation

1. MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES, OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET CONSTATATION DU QUORUM

R22-11-68

Monsieur Francis Beausoleil constate le quorum et ouvre l'assemblée à 9h06. Un tour est effectué afin de présenter les nouveaux membres.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Bergeron **ET APPUYÉ PAR** monsieur Pierre Guénard de procéder à l'ouverture de la rencontre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R22-11-69

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Bergeron qu'il y ait dispense de lecture **ET APPUYÉ PAR** monsieur Pierre Guénard d'adopter l'ordre du jour tel que déposé avec un ajout au point 14. Visite de Victoriaville à Chelsea.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES

3.1 Procès-verbal de la rencontre ordinaire du 28 septembre 2022

R22-11-70

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Guénard **ET APPUYÉ PAR** monsieur Claude Bergeron d'adopter le procès-verbal de la rencontre ordinaire du 28 septembre 2022.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. MOT DU PRÉSIDENT ET DÉPÔT DES ACTIVITÉS

Monsieur Francis Beausoleil mentionne les activités tenues depuis la dernière rencontre du conseil. Il tient à remercier l'équipe pour le travail des derniers mois ainsi que l'ensemble des membres du conseil d'administration pour le support apporté dans le dossier de la municipalité de Cantley. Il mentionne que le conseil et l'équipe seront disponibles tout au long de l'année pour répondre aux questions et préoccupations de chacune des municipalités participantes.

5. MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DÉPÔT DES ACTIVITÉS

Monsieur Simon Ouellet dépose et résume aux membres les dossiers actifs et les activités depuis la dernière séance. La liste de ceux-ci est annexée au présent procès-verbal.

Monsieur Claude Bergeron prend la parole pour féliciter monsieur Simon Ouellet ainsi que toute l'équipe pour tout le travail effectué depuis le dernier conseil d'administration.

6. COMMUNICATION ET CORRESPONDANCE

6.1 Faits saillants de la communication



No de résolution
ou annotation

Madame Chantal Mainville présente les points de la communication.

Monsieur Claude Bergeron mentionne être très impressionné par la qualité et la quantité de travail effectué par madame Chantal Mainville au cours de l'automne.

6.2 Dépôt des revues médiatiques

Dépôt de document.

6.3 Dépôt de la correspondance

Dépôt de document.

6.4 Examen des requêtes et éloges au 23 novembre 2022

Dépôt du résumé des requêtes et éloges reçus.

Monsieur Thierry Raimbault fait part du professionnalisme de madame Johanne Renaud dans les réponses transmises aux usagers.

7. SUIVIS DES COMITÉS

7.1 Comité des usagers

Monsieur Ash Rajekar étant absent, monsieur Simon Ouellet résume les commentaires reçus de la part des usagers. Il est question principalement des nouveaux besoins concernant la billettique suivant les présences ponctuelles au travail. Monsieur Ouellet informe les membres que la nouvelle billettique viendra répondre au besoin mentionné par les usagers et que celle-ci sera effective en début d'année 2023.

7.2 Comité de la planification stratégique

7.2.1 Rencontre avec les municipalités membres de la RITC

Monsieur Benoit Legros effectue un résumé sur l'avancement de la tournée municipale. Les rencontres aux municipalités de Cantley et La Pêche ont eu lieu. La rencontre à Val-des-Monts est prévue mardi prochain et celles de Chelsea et de Pontiac seront prévues prochainement. De plus, une rencontre s'est tenue avec la MRC de Pontiac la semaine dernière.

Il est convenu entre les membres de faire parvenir à l'ensemble des conseillers municipaux un résumé des statistiques mensuelles par municipalité en plus de prévoir deux rencontres par année avec les conseils.

Monsieur Simon Ouellet demande un huis clos et l'ensemble des employés est invité à quitter la salle.

7.3 Comité RH

7.3.1 Résumé des évaluations annuelles des employés

Monsieur Simon Ouellet fait un résumé de l'ensemble des évaluations des employés en mentionnant les faits saillants de l'année 2022.

7.3.2 Évaluation de la direction générale et de la direction générale adjointe



No de résolution
ou annotation

La direction générale et la direction générale adjointe quitte la salle pour ce point. Les membres du comité RH font état de l'évaluation des 2 cadres de l'organisation aux membres du conseil d'administration.

Le huis clos étant terminé, la direction et les employés réintègrent la séance.

Monsieur le président prend la parole pour féliciter l'ensemble de l'équipe pour le travail effectué durant la dernière année et fait un tour de table des membres du conseil d'administration pour les commentaires et les éloges à l'égard des employés et de la direction.

7.4 Comité budget

7.4.1 Dépôt des résolutions des municipalités participantes

Dépôt de documents.

7.4.2 Retour sur la remise en question du conseil municipal de Cantley

Monsieur Simon Ouellet dépose l'ensemble des articles de journaux et correspondances en lien avec la remise en question du conseil municipal de Cantley. Monsieur David Gomes mentionne sa satisfaction sur la disponibilité de l'équipe de Transcollines et sur la qualité des réponses obtenues lors des séances d'information et tout au long de l'automne.

8. TRANSPORTS ADAPTÉS ET COLLECTIFS DES COLLINES

8.1 Dépôt des données d'utilisation au 30 septembre 2022

Dépôt et présentation de document par madame Stéphanie Turcotte-Robertson.

8.2 Dépôt d'une candidature pour le poste vacant au sein du conseil

Madame Stéphanie Turcotte-Robertson dépose une candidature pour le poste vacant. Madame Nicole DesRoches correspond à la description du poste recherché et sa candidature est acceptée. Le tout sera entériné lors du prochain conseil des Transports adaptés et collectifs des Collines.

8.3 Résolution de changement de mandataire et de volet de financement pour les services de transport adapté et de transport collectif rural

R22-11-71

ATTENDU QUE la MRC des Collines-de-l'Outaouais a déclaré sa compétence en matière de transport adapté et collectif rural par le biais du règlement 172-12;

ATTENDU QUE la MRC des Collines-de-l'Outaouais offre un service de transport collectif en milieu rural sur son territoire depuis 2002;

ATTENDU QUE le Volet 2 du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) du ministère des Transports (MTQ) en regard du financement pour le transport collectif en milieu rural a été renouvelé pour les années 2022-2023-2024;

ATTENDU QUE la MRC des Collines-de-l'Outaouais est admissible à ce programme d'aide et adoptait, le 23 novembre 2022, la résolution



No de résolution
ou annotation

numéro 22-11-335 demandant au MTQ une aide financière de 218 762\$ pour 2022, de 218 762\$ pour 2023 et de 218 762\$ pour 2024 selon les montants autorisés par les modalités du programme;

ATTENDU QUE des modifications au dit programme ont été apportées et que les nouvelles modalités prévoient notamment que les organismes qui, jusqu'en 2021, comme c'est le cas pour le territoire des Collines, recevaient des aides financières pour l'exploitation des services dans le cadre des volets I et II du PADTC, les aides financières seront cumulées;

ATTENDU QUE Transports adaptés et collectifs des Collines (TACC) est l'organisme délégué de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour l'organisation et la gestion de son service de transport adapté et de transport collectif en milieu rural et que cette délégation de mandat est encadrée par un protocole d'entente adopté le 20 juin 2018 par la MRC des Collines-de-l'Outaouais (résolution numéro 19-06-242);

ATTENDU QUE le service de transport collectif rural de la MRC présente des difficultés inhérentes à son mode d'opération actuel rendant tout développement impossible et son maintien difficile;

ATTENDU QUE la mise en place d'un service de transport à la demande (TAD) sur le territoire offre une opportunité de réorganiser et développer l'offre de service de transport collectif rural;

ATTENDU QUE les nouvelles modalités du PADTC offrent également une opportunité de réorganisation du service de transport collectif rural pour le territoire des Collines et qu'une proposition en ce sens a été présentée par la direction de Transcollines et bien reçue à la fois par le conseil de TACC et les responsables du PADTC du MTQ;

ATTENDU QUE la réorganisation envisagée prévoit notamment de se prévaloir de la possibilité de cumuler les aides financières reçues jusqu'à présent dans le cadre des volets I et II du PADTC, et que, en ce sens, il est opportun de modifier la résolution numéro 22-11-335 adoptée par la MRC;

ATTENDU QUE la réorganisation envisagée prévoit également la dissolution de TACC et la délégation du mandat de la MRC à la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) pour l'organisation et la gestion de ses services de transport adapté et de transport collectif rural;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Bergeron **ET APPUYÉ PAR** monsieur Pierre Guénard;

DE RECOMMANDER à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de mettre un terme à l'entente actuelle avec TACC telle qu'adoptée par voie de résolution de son conseil (résolution numéro 19-06-242) le 20 juin 2018 pour l'organisation du service de transport adapté et de transport d'appoint;

DE RECOMMANDER à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de négocier une entente de délégation de mandat avec la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) pour l'organisation et la gestion de ses services de transport adapté et de transport collectif rural, entente qui pourrait être effective à compter du 1^{er} janvier 2023;



No de résolution
ou annotation

DE SIGNIFIER à la MRC des Collines-de-l'Outaouais que la RITC est tout à fait disposée à accepter une telle délégation de mandat et souhaite accompagner la MRC dans cette réorganisation;

DE RECOMMANDER à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de modifier sa résolution numéro 22-11-335 pour que les montants prévus pour les années 2023 et 2024 soient plutôt cumulés dans l'enveloppe « maintien » du volet I du PADTC que reçoit la RITC;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ce Conseil autorise, par la présente, son président, monsieur Francis Beausoleil, et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Ouellet, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la RITC, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9. TRANSPORT EN COMMUN - PONTIAC

9.1 Données d'utilisation ligne 910 au 30 septembre 2022

Dépôt et présentation de document par monsieur Gabriel Cyr.

9.2 Suivi sur le développement du service

9.2.1 Retour sur les difficultés de la prestation de service

Monsieur Simon Ouellet fait un bref résumé de la situation concernant la prestation de service du transporteur depuis les derniers mois.

9.2.2 Parrainage candidats-conducteurs CJE Pontiac

Monsieur Simon Ouellet explique que nous avons la possibilité de parrainer 3 candidats qui désirent devenir conducteurs d'autobus. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, ce parrainage est très positif pour l'organisation, car ceci nous permettrait d'avoir 3 conducteurs nouvellement formés.

10. OPÉRATIONS ET DÉVELOPPEMENT DE SERVICE

10.1 Données d'utilisation du réseau de transport en commun au 30 septembre 2022

Dépôt et présentation de document par monsieur Gabriel Cyr.

Monsieur Thierry Rimbault doit quitter, il est 11h30.

10.2 Suivi du redressement avec le transporteur

Monsieur Benoit Legros fait le bilan. Il mentionne qu'il a beaucoup d'enjeux de qualité de service actuellement avec le transporteur, mais que des discussions sont présentement en cours avec eux concernant les conditions d'emploi des conducteurs. De plus, un plan de gestion des perturbations sera mis en place au cours des prochaines semaines.

10.3 Suivi de l'implantation SAEIV et de la billettique en ligne

Monsieur Simon Ouellet résume l'avancement du projet et mentionne que le lancement est prévu en début d'année 2023.

10.4 Transport à la demande (TAD)



No de résolution
ou annotation

Monsieur Simon Ouellet présente et dépose les statistiques de déplacement depuis le lancement du service le 29 octobre dernier.

Madame Julie Phaneuf doit quitter, il est 11h48.

10.4.1 Nouveaux secteurs à desservir

Conditionnellement à la confirmation des conseils municipaux, il est discuté d'ajouter de nouveaux secteurs dans la municipalité de Cantley et de La Pêche. L'équipe du développement et de la planification analysera les nouveaux territoires et pourra activer les arrêts dès que la confirmation est reçue.

10.5 Navette pour le coloris automnal 2022, CCN

Monsieur Simon Ouellet dépose les statistiques d'achalandage de la navette, les usagers ont vraiment apprécié ce partenariat avec la CCN.

10.6 Avis de motion RM-18, modification des règles d'utilisation des usagers

R22-11-72

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, avis de motion est par la présente donné par monsieur Claude Bergeron à l'effet qu'il entend adopter à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire de ce Conseil, le règlement RM-21 abrogeant et remplaçant le règlement RM-18 concernant les règles d'utilisation des usagers de Transcollines.

Une copie du projet de règlement RM-21 sera disponible pour consultation à compter du 12 décembre à midi dans la section publication de l'onglet «À propos de nous» du site internet au www.transcollines.ca. Nous recevrons les commentaires ou suggestions jusqu'à 16h00 le 9 janvier 2023 via courriel à info@transcollines.ca ou par téléphone au 819-456-1114 option 0.

pour. Claude Bergeron
Conseiller municipal de Val-des-Monts
Vice-Président au Conseil d'administration de la Régie
intermunicipale de transport des Collines (RITC) - Transcollines

10.7 Résolution de renouvellement du contrat de services informatiques – Données ouvertes et information voyageur embarquée

R22-11-73

ATTENDU QUE Transcollines utilise un fichier statique GTFS permettant la planification de déplacements sur Google Maps et autres applications comme Transit;

ATTENDU QUE le fichier statique GTFS demande une mise à jour régulière afin de refléter les changements apportés à nos services;

ATTENDU QUE la diffusion et révision du fichier statique GTFS demande une collaboration avec Google, l'application Transit et autre plateforme de diffusion de l'information de transport en commun;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la programmation et l'écriture du langage GTFS demande une expertise particulière;

ATTENDU QUE monsieur Brody Flannigan possède une connaissance approfondie du langage GTFS, des données ouvertes et information voyageur embarquée et a déjà plusieurs contacts au niveau de Google et Transit;

ATTENDU de la grande satisfaction pour les travaux effectués lors des contrats depuis 2020 par monsieur Flannigan;

ATTENDU QUE Transcollines a élargi le mandat de monsieur Flannigan pour inclure d'autres mises à jour de l'information de données ouvertes, d'information voyageur embarquée, ainsi que du système d'aide à l'exploitation;

ATTENDU QUE Transcollines souhaite poursuivre le contrat de monsieur Flannigan pour l'année 2023;

ATTENDU la proposition de rémunération telle que décrite dans le contrat;

ATTENDU QUE les sommes du projet ont été réservées au budget 2023 sous le poste budgétaire 02-512-00-000 – Équipements des véhicules;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Guénard **ET APPUYÉ PAR** monsieur Claude Bergeron;

D'ADOPTER la mise sous contrat de monsieur Brody Flannigan en tant que consultant externe pour 2023.

DE NOMMER le Directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Ouellet, responsable de la signature du contrat avec monsieur Flannigan.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

11. FINANCES

11.1 Liste des comptes à payer au 30 novembre 2022 et résolution d'autorisation

R22-11-74

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Bergeron **ET APPUYÉ PAR** monsieur David Gomes ;

ET RÉSOLU QUE ce conseil d'administration autorise et entérine la liste des transferts électroniques émis et conservés en annexe au procès-verbal de la présente séance totalisant la somme de 223 843,57\$.

Et autorise et entérine la liste des chèques à émettre en date du 30 novembre 2022, conservés en annexe au procès-verbal de la présente séance totalisant la somme de 203 664.36\$.

Et de prendre acte du certificat de disponibilité de crédits budgétaires du directeur général et secrétaire-trésorier à l'égard de la disponibilité des crédits budgétaires, tel que reproduit ci-après :

Je, soussignée, Simon Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale de transport des Collines- Transcollines-, certifie qu'il y avait des crédits budgétaires de disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des transferts électroniques émis et d'approuver en conséquence, tel que



No de résolution
ou annotation

soumis, ladite liste des transferts électroniques et certifie qu'il y a des crédits budgétaires de disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 30 novembre 2022, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

11.2 Dépôt des tableaux des montants à recevoir des différents programmes de subvention, suivi de la reddition 2021 et des demandes de financement 2022

Monsieur Simon Ouellet dépose et présente les tableaux des montants à recevoir.

11.3 Dépôt du rapport financier maison au 30 septembre 2022

Madame Lorena Rivera dépose et présente le rapport financier maison.

12. ADMINISTRATION

12.1 Résolution d'adoption du calendrier des séances du conseil d'administration 2023

R22-11-75

ATTENDU que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Guénard **ET APPUYÉ PAR** monsieur Claude Bergeron;

D'ADOPTER le calendrier des séances 2023 du conseil d'administration tel que reproduit ici-bas;

Date	Heure	Endroit
25 janvier 2023	9h00	À confirmer
29 mars 2023●	9h00	À confirmer
31 mai 2023	9h00	À confirmer
26 juillet 2023	9h00	À confirmer
27 septembre 2023●●	9h00	À confirmer
29 novembre 2023	9h00	À confirmer

●Rencontre pour CA/AGA du volet adapté et volet collectif dès 13h00

●●Rencontre pour le volet adapté et volet collectif à 11h00

D'AUTORISER qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la direction générale, conformément à la loi qui régit la RITC-Transcollines.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public n'est présent à la rencontre.

14. VARIA

14.1 Visite de Victoriaville à Chelsea



No de résolution
ou annotation

Monsieur Pierre Guénard mentionne que le Maire de la Ville de Victoriaville ainsi que sa délégation rendra visite à Chelsea la semaine prochaine afin d'en apprendre davantage sur leurs pratiques en développement durable. En plus, Transcollines est invité à se joindre à eux afin d'échanger sur le transport en commun dans notre région.

15. DATE ET HEURE DES PROCHAINES RENCONTRES

Date	Heure	Endroit
25 janvier 2023	9h00	Cantley
29 mars 2023●	9h00	Val-des-Monts
31 mai 2023	9h00	Chelsea
26 juillet 2023	9h00	La Pêche – Centre Wakefield
27 septembre 2023●●	9h00	Municipalité Pontiac
29 novembre 2023	9h00	Transcollines

●Rencontre pour CA/AGA du volet adapté et volet collectif dès 13h00

●●Rencontre pour le volet adapté et volet collectif à 11h00

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R22-11-76

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Guénard et **APPUYÉ PAR** monsieur Claude Bergeron d'adopter la levée de l'assemblée à 12h12.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CERTIFICATION

Je, Francis Beausoleil, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lu et certifié conforme par
Le président

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,

Francis Beausoleil

25 janvier 2023
Date

Simon Ouellet

25/01/2023
Date

ADOPTION

Adopté par résolution numéro R23-01-03 du conseil d'administration le :

25 janvier 2023
Date